



Changement de résidence d'un enfant

Par **gabgrm**, le **28/10/2014** à **22:32**

Bonjour, j'ai une fille de 16 ans qui habite avec sa maman qui est sa représentante légale. Je l'ai reconnu et vient avec moi chaque fin de semaine. Nous n'avons pas été mariés, ni pasces. Nous ne sommes jamais passé par la justice mais je lui verse une pension alimentaire et prend en charge toutes les dépenses scolaires de ma fille. Maintenant, ma fille voudrait venir vivre avec moi car l'ambiance chez sa mère devient invivable. Ma fille sert de nounou pour sa soeur (je ne suis pas le père), fait le ménage, les courses, sa mère ne lui achète plus rien, elle se cuisine ses repas, etc. Et parfois a du temps pour étudier... elle est en première. Les moments passés chez sa mère sont des reproches, des menaces, du harcèlement moral.

Nous avons des rapports normaux, la mère et moi, sans plus. Le changement de domicile peut il être demandé afin que Sara vienne vivre chez moi.

Je vous remercie et vous adresse mes meilleures salutations.

Gabriel Ramirez Morales

Par **Visiteur**, le **29/10/2014** à **10:44**

Bonjour,

" sa maman qui est sa représentante légale..." ça veut dire quoi pour vous ? Vous n'avez pas l'autorité parentale ?